

Séance du 2 mai 2024

Nombre de conseillers en exercice :	33
Présents :	23
Absents :	10
Procurations :	7
Votants :	30

Les membres du Conseil Municipal de la commune d'Onet-le-Château se sont réunis le deux mai deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, à la Maison des Associations, sur la convocation qui leur a été adressée le vingt-six avril deux mille vingt-quatre par Monsieur Jean-Philippe KÉROSLIAN, Maire

Président : Jean-Philippe KÉROSLIAN, Maire d'Onet-le-Château

Présents : Christian MAZUC, Raymond BRALEY, Christine LATAPIE, Didier PIERRE, Jean-Louis COSTE, Ludivine CHATELAIN-NOUIOUA, Michel SOULIÉ, Valérie ABADIE-ROQUES, Jacques DOUZIECH, Françoise VITIELLO, Jacky MAILLÉ, Rachida EL HAOUARI, Franck TOURNERET, Christian GIRAUD, Stanislas LIPINSKI, Dominique BEC, Benjamin GOURDON, Jean-Marc LACOMBE, Elisabeth GUIANCE, Mathieu GINESTET, Liliane MONTJAUX, Isabelle COURTIAL

Absents ayant donné pouvoir : Marie-Noëlle TAUZIN (pouvoir à Dominique BEC), Catherine COUFFIN (pouvoir à Christine LATAPIE), Sabine MIRAL (pouvoir à Raymond BRALEY), Gulistan DINCEL (pouvoir à Franck TOURNERET), Jean-Philippe ABINAL (parti à 19H15, pouvoir à Michel SOULIE), Fabienne VERNHES (pouvoir à Christian MAZUC), Amar GUENDOZI (pouvoir à Isabelle COURTIAL).

Absents excusés : Hakim GACEM, Virginie SEXTO, Jean-Luc PAULAT

Secrétaire de séance : Dominique BEC

FIN/62-2024**Affectation du résultat de l'exercice 2023
Budget annexe Lotissement Lescallat**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2311-5 relatif à l'affectation du résultat de l'exercice,

Vu le compte administratif 2023 du budget annexe Lotissement Lescallat approuvé par délibération N°FIN/57-2024,

Vu l'avis unanimement favorable après examen des commissions en date du 25 avril 2024,

CONSIDERANT que statuant sur l'affectation des résultats, le Conseil Municipal :

- constate, à la clôture de l'exercice 2023, les éléments suivants :

		Budget annexe Lotissement Lescallat
FONCTIONNEMENT	Excédent reporté	0,00
	Déficit reporté	225 616,64
	Résultat antérieur reporté	-225 616,64
	Recettes	297 279,04
	Dépenses	156 813,75
	Résultat de l'exercice	140 465,29
	Soldes section fonctionnement	-85 151,35

		Budget annexe Lotissement Lescallat
INVESTISSEMENT	Excédent reporté	410 000,00
	Déficit reporté	0,00
	Résultat antérieur reporté	410 000,00
	Recettes	0,00
	Dépenses	225 616,54
	Solde d'investissement de l'exercice	-225 616,54
	Excédent d'investissement cumulé	184 383,46
	Déficit d'investissement cumulé	
	Restes-à-réaliser en recettes	0,00
	Restes-à-réaliser en dépenses	0,00
	Besoin de financement RAR	0,00
	Soldes section d'investissement	184 383,46

- décide d'affecter les résultats de la manière suivante :

o **Budget annexe Lotissement Lescallat**

1 - Constate le solde d'exécution de la section d'investissement :

EXCEDENT DE FINANCEMENT CUMULE (compte R/001)

184 383,46

2 - Affecte le surplus en section de fonctionnement

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (compte D/002)

-85 151,35

ENTENDU que ces écritures d'affectation des résultats feront l'objet d'une inscription budgétaire lors de la première décision modificative du présent exercice.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité des voix (24 pour ; 0 contre ; 6 abstentions : Jean-Marc LACOMBE, Elisabeth GUIANCE, Mathieu GINESTET, Liliane MONTJAUX, Isabelle COURTIAL, Amar GUENDOUZI) :

- approuve la proposition d'affectation du résultat du budget annexe Lotissement Lescallat 2023 telle qu'exposée ci-dessus.

Fait et délibéré à Onet-le-Château les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Jean-Philippe KÉROSLIAN

La Secrétaire de séance,

Dominique BEC

Certifiée exécutoire par M. le Maire

Compte tenu de la transmission en Préfecture le : 07 MAI 2024

Et de la publication le : 07 MAI 2024